

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE SCOT 2021 -
AFFECTATION DU RESULTAT 2020 BUDGET SCOT**

**PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT**

22 JUL. 2021

**D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.**

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit juin à 14h30 heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 21 Juin 2021.

Etaient présents ou représentés :	Francis BARDEAU, Olivier BERNARDI est représenté par Jacques ARRIBAT, Gérard BESSIERE, Claude CARCELLER, Jean-Claude CROS, Jean-Pierre GABAUDAN, José MARTINEZ, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER-FERNANDO est représentée par Daniel JAUDON, Véronique NEIL, Jean-Luc REQUI, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Jean TRINQUIER est représenté par Françoise OLIVIER, Claire VAN DER HORST,
Absents ou excusés :	Sébastien ANDRAL, Olivier BRUN, Bernard COSTE, Béatrice FABRE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Jean-Claude LACROIX, Gaëlle LEVEQUE, Montserrat MARK, Marie PASSIEUX, Marie-pierre PONS, Claude REVEL, Frédéric ROIG, Claude VALERO,
Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 16 et un pouvoir de M. DELJARRY	

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu, la délibération n° 2021-08 du Comité Syndical du Sydel du 05 février 2021 portant approbation du Budget Primitif du SCOT pour l'exercice 2021,

Vu, la délibération n° 2021-14 du Comité Syndical du SCOT du 16 avril 2021 portant approbation du Compte Administratif du Budget SCOT pour l'exercice 2020,

Vu, la proposition réalisée par la Commission « Finances » du SYDEL réunie le 4 juin 2021 sus la Présidence de M Bardeau,

Vu, l'avis favorable des membres du Bureau du 18 juin 2021,

Des ajustements budgétaires rendent nécessaires l'adoption d'un budget supplémentaire pour le budget SCOT pour l'exercice 2021.

Le Budget Supplémentaire intègre les résultats de la section de Fonctionnement et d'Investissement du Compte Administratif 2020.

Les résultats de clôture de l'exercice 2020 s'élèvent à

- un excédent de fonctionnement de 64 778.14 €
- un excédent d'investissement de 221 216.15 €

Par ailleurs, le Budget Supplémentaire se présente comme suit

- avec un équilibre des dépenses et des recettes réelles en Fonctionnement
- avec un sur équilibre des dépenses et des recettes réelles en Investissement :

Section de Fonctionnement

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à partir de la publication

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses nouvelles	64 778.14 €	Recettes nouvelles	0 €
Restes à réaliser 2020	0 €	Restes à réaliser 2020	0€
		Affectation du Résultat 2020	64 778.14€
TOTAL	64 778.14 €	TOTAL	64 778.14 €

Section d'Investissement

DÉPENSES		RECETTES	
Dépenses nouvelles	92 320 €	Recettes nouvelles	31 498.14
Restes à réaliser 2020	0 €	Restes à réaliser 2020	0 €
		Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	221 216.15 €
TOTAL	92 320 €	TOTAL	252 714.29 €

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- ✓ D'Approuver l'affectation des résultats de clôture de l'exercice 2020 comme détaillé ci-dessus
- ✓ D'Adopter le Budget Supplémentaire 2021 du Budget SCOT selon les orientations ci-dessus et les tableaux détaillés en annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	64 778,14	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 64 778,14
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		64 778,14	64 778,14

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	92 320,00	31 498,14
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 221 216,15
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		92 320,00	252 714,29

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	157 098,14	317 492,43
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	27 310,00	0,00	25 480,00	0,00	52 790,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 17 588,00	0,00	7 800,00	0,00	125 388,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Autres charges de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
666	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		144 900,00	0,00	33 280,00	0,00	178 180,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		144 900,00	0,00	33 280,00	0,00	178 180,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		31 498,14	0,00	31 498,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		31 498,14	0,00	31 498,14
TOTAL		144 900,00	0,00	64 778,14	0,00	209 678,14

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

-

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	209 678,14
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	144 900,00	0,00	0,00	0,00	144 900,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		144 900,00	0,00	0,00	0,00	144 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		144 900,00	0,00	0,00	0,00	144 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		144 900,00	0,00	0,00	0,00	144 900,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	64 778,14
---	------------------

-

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	209 678,14
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	31 498,14	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote (2)
 (2) La colonne RAR tiens à renseigner quand l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget prévient
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) 0107 023 - R0 021 - 2x043 - RF 042 - R0 040 - DF 042 - DF 041 - R0 041 - DF 043 - RF 043
 (6) Suite de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou suite de l'opération R0 021 + R0 040 - 2x040

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporees (sauf 204)	59 100,00	0,00	92 320,00	0,00	151 420,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporees	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	59 100,00	0,00	92 320,00	0,00	151 420,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	59 100,00	0,00	92 320,00	0,00	151 420,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	59 100,00	0,00	92 320,00	0,00	151 420,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	151 420,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	59 100,00	0,00	0,00	0,00	59 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporees (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporees	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	59 100,00	0,00	0,00	0,00	59 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
46...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	59 100,00	0,00	0,00	0,00	59 100,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	31 498,74	0,00	31 498,74

SYDEL DU PAYS COEUR D'HERAULT - BUDGET ANNEXE SCOT - BS (projet de budget) - 2021

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		31 498,14	0,00	31 498,14
	TOTAL	58 100,00	0,00	31 498,14	0,00	89 598,14

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	221 218,15
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	311 814,29
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	31 498,14
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-8.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 - RV 021 ; DI 040 - RF 042 ; RI 040 - DF 042 ; DI 041 - RV 041 ; DF 043 - RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissements, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A3).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération: DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération: RI 021 + RV 040 - DI 040.

Le Président du SYDEL Pays Cœur d'Hérault

Saint André de Sangonis, le 02 Juillet 2021

Le Président certifie sous sa responsabilité

La présente délibération exécutoire le 02 Juillet 2021.

Publiée le 02 Juillet 2021.

Transmise le 02 Juillet 2021.

Le Président du syndicat

**PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT**

22 JUL. 2021

**D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	27 310,00	0,00	25 480,00	0,00	52 790,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	117 588,00	0,00	7 800,00	0,00	125 388,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		144 900,00	0,00	33 280,00	0,00	178 180,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		144 900,00	0,00	33 280,00	0,00	178 180,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	31 498,14	0,00	31 498,14
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	31 498,14	0,00	31 498,14
TOTAL		144 900,00	0,00	64 778,14	0,00	209 678,14

+ D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

= TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	209 678,14
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	144 900,00	0,00	0,00	0,00	144 900,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		144 900,00	0,00	0,00	0,00	144 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		144 900,00	0,00	0,00	0,00	144 900,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		144 900,00	0,00	0,00	0,00	144 900,00

+ R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	64 778,14
--	------------------

= TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	209 678,14
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	31 498,14	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
 (5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	64 778,14	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 64 778,14
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		64 778,14	64 778,14

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	92 320,00	31 498,14
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 221 216,15
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		92 320,00	252 714,29

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	157 098,14	317 492,43
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	59 100,00	0,00	92 320,00	0,00	151 420,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	59 100,00	0,00	92 320,00	0,00	151 420,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	59 100,00	0,00	92 320,00	0,00	151 420,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	59 100,00	0,00	92 320,00	0,00	151 420,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	151 420,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	59 100,00	0,00	0,00	0,00	59 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	59 100,00	0,00	0,00	0,00	59 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	59 100,00	0,00	0,00	0,00	59 100,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	31 498,14	0,00	31 498,14

SYDEL DU PAYS COEUR D'HERAULT - BUDGET ANNEXE SCOT - BS (projet de budget) - 2021

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		31 498,14	0,00	31 498,14
TOTAL		59 100,00	0,00	31 498,14	0,00	90 598,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	221 216,15
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	311 814,29
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	31 498,14
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Délibération n° 2021-27 du Comité syndical du 28 juin 2021

22 JUL. 2021

ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

L'an deux mil vingt et un, le vingt-huit juin à 14h30 heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à Saint André de Sangonis à l'invitation du Président en date du 21 Juin 2021.

Etaients présents ou représentés :	Francis BARDEAU, Olivier BERNARDI est représenté par Jacques ARRIBAT, Gérard BESSIERE, Claude CARCELLER, Jean-Claude CROS, Jean-Pierre GABAUDAN, José MARTINEZ, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER-FERNANDO est représentée par Daniel JAUDON, Véronique NEIL, Jean-Luc REQUI, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Jean TRINQUIER est représenté par Françoise OLIVIER, Claire VAN DER HORST,
Absents ou excusés :	Sébastien ANDRAL, Olivier BRUN, Bernard COSTE, Béatrice FABRE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Jean-Claude LACROIX, Gaëlle LEVEQUE, Montserrat MARK, Marie PASSIEUX, Marie-pierre PONS, Claude REVEL, Frédéric ROIG, Claude VALERO,
Invités : 30 ; Quorum : 16 ; Présents ou représentés : 16 et un pouvoir de M. DELJARRY	

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'article 3 II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu la loi du 12 mars 2012 relative à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique,

Vu le Décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,

Vu le Décret 2020-172 du 27 février 2020 relatif au contrat de projet dans la fonction publique,

Vu la dernière délibération n° 2021-11 du comité syndical du 5 février 2021, modifiant le tableau des effectifs,

Vu, la proposition réalisée par la Commission « Finances » du SYDEL réunie le 4 juin 2021 sous la Présidence de M Bardeau,

Vu l'avis favorable du Bureau syndical réuni le 18 juin 2021,

Considérant, le lancement le 14 avril 2021, par le Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales du dispositif « Volontariat territorial en administration » (VTA). Contrat de mission pour les jeunes diplômés, ce dispositif permet d'apporter un soutien aux territoires ruraux en matière de développement et d'ingénierie. Alors que la crise sanitaire rend difficile la recherche d'un premier emploi, le nouveau dispositif du volontariat territorial en administration (VTA) permet aux collectivités rurales d'embaucher des jeunes diplômés (au moins Bac+2) en échange d'une aide financière de 15 000 euros par an.

Considérant la demande d'un agent en CDI chargé du numérique et des TIC pour bénéficier d'un congé sans solde pour convenance personnelle de 3 ans,

Considérant la validation par le centre de gestion de l'Hérault sur la possibilité de faire bénéficier à un agent fonctionnaire du changement de filière via une intégration directe dans le respect des critères propres à la filière,

Considérant la sollicitation de l'agent pour bénéficier de cette possibilité afin que le rattachement de filière corresponde à ses missions effectives au sein du Sydel,

Le Comité Syndical

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- De Créer un 3 postes « volontariat territorial en administration (VTA) » afin d'épauler techniquement et financièrement la dynamique du Pays dans le cadre notamment de l'élaboration du CRTE mais également afin d'offrir un premier emploi à des jeunes du territoire :
 - Chargé(e) de projet Foncier alimentaire et forestier dans le cadre du programme alimentaire territorial et bénéficiant d'un co-financement FEADER,
 - Chargé(e) de projet Numérique territorial et Communication (remplacement en CDD de l'agent en CDI suite à son départ en congé pour 3 ans)
 - Chargé(e) de projet Ingénierie financière
- De Créer un emploi de Responsable du Pôle Aménagement sur la filière technique au grade d'Ingénieur Principal
- Dit que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

Tableau des effectifs Sydel Pays Cœur d'Hérault - Création et Suppressions de postes

FILIERE ADMINISTRATIVE

AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES

Libellé Emploi	Type d'emploi	Quotité temps de Travail	Catégorie	Grades ou emploi	Situation 1 ^{er} janvier 2021	Situation occupation poste après le 28 juin 2021
Responsable Pôle Aménagement	Permanent	35h	A	Attaché Principal	1	0
Chargé de mission Economie et Innovation	Permanent	35h	A	Attaché	0	0
Chargé de mission Economie, coordination pépinière	Permanent	35H	B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	1
Assistante de Direction	Permanent	35H	C	Adjoint Adm. Principal 2 ^è classe	1	1
Agent d'accueil secrétariat	Permanent	35h	C	Adjoint Adm. Principal 2 ^e classe	1	1
Gestion administrative et financière	Permanent	35h	C	Adjoint Adm. Principal 2 ^e classe	1	1

AGENTS CONTRACTUELS

Responsable Pôle Economie	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1	1
Chef de Projet Leader	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1	1
Responsable Pôle Culture, Patrimoine, Tourisme	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1	1
Responsable Pôle Santé	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1	1
Chargé de mission Economie et Outils Numérique	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1	0
Chargé de mission Environnement	Permanent (CDI)	35h	A	Attaché	1	1
Assistant Service Administratif, Comptabilité, Finances et Marchés	Permanent (CDI)	35h	B	Rédacteur	1	1
Chargé de Mission Tourisme	Permanent (CDI)	35h	B	Rédacteur	1	1
Secrétaire	Permanent (CDI)	35h	C	Adjoint Administratif	1	1
Conseiller création d'entreprises	Non Permanent (CDD)	35h	A	Attaché	1	1
Chargé de mission Leader	Non Permanent (CDD)	35h	A	Attaché	1	1
Assistant Tourisme Chargé(e) Projet	Non permanent (CDD)	35h	B	Rédacteur	1	1
Chargée Santé	Non permanent (CDD)	35h	B	Rédacteur	1	1
Chargé(e) de projet Foncier alimentaire et forestier	Non permanent (CDD en VTA)	35h	B	Rédacteur	0	1
Chargé(e) de projet Numérique territorial et Communication	Non permanent (CDD en VTA)	35h	B	Rédacteur	0	1
Chargé(e) de projet Ingénierie financière	Non permanent (CDD en VTA)	35h	B	Rédacteur	0	1

FILIERE TECHNIQUE

AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES

Directeur	Permanent	35h	A	Ingénieur Hors classe	1	1
Secrétaire Général	Permanent	35h	A	Ingénieur Principal	1	1
Responsable Pôle Aménagement	Permanent	35h	A	Ingénieur Principal	0	1
Chargé(e) d'études urbanisme et aménagement	Permanent	35h	B	Technicien	1	0

AGENTS CONTRACTUELS

Chargé(e) de mission Forêt et Agriculture	Non Permanent	35h	A	Ingénieur	0	1
Chargé(e) de mission Alimentation	Non Permanent (Contrat de projet)	35h	A	Ingénieur	0	1
Assistant d'études urbanisme et aménagement	Non Permanent (CDD)	35h	B	Technicien	0	1

Le Président du SYDEL Pays Cœur d'Hérault

Saint André de Sangonis, le 02 Juillet 2021

Le Président certifie sous sa responsabilité

La présente délibération exécutoire le 02 Juillet 2021.

Publiée le 02 Juillet 2021
Transmise le 02 Juillet 2021

Le Président du syndicat

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT
22 JUL. 2021
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

